



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION DÉCISION N° DM-23-014
D'EXPOSITION AVEC MADAME AURORE EN DATE DU 18 JANVIER 2023
PALLET

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Aurore Pallet, résidant 44, rue de la Fédération – 93 100 Montreuil – pour la location d'une exposition intitulée « Subduct Flash » du 6 janvier au 4 février 2023 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Madame Aurore Pallet, résidant 44, rue de la Fédération – 93 100 Montreuil – pour la location d'une exposition intitulée « Subduct Flash » du 6 janvier au 4 février 2023, dont le coût total est fixé à 2 000 € (deux mille euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230118-Imc1H10443H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/01/2023 Date de Publication : 18/01/2023
--